

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL
DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE
EN MORBIHAN
ANNÉE 2022

SYNTHÈSE DE L'ACTION 2022



PRÉAMBULE

Arrivé accidentellement dans le sud-ouest de la France au début des années 2000, le frelon asiatique a commencé à coloniser le Morbihan au cours de l'année 2011.

Depuis 2014, l'ensemble du département est concerné par l'espèce.

2015 marque la mise en place d'un Comité de Pilotage frelon asiatique à l'échelle départementale, réunissant toutes les forces vives, et d'un plan de lutte collectif organisé en s'appuyant notamment sur des référents communaux.

ORGANISATION

Sur décision du Comité de Pilotage, l'organisation pour l'année 2022 est restée identique à celle de 2021.

☞ Maintien des référents communaux mis en place en 2015. Ces référents permettent de suivre et d'accompagner les administrés sur toutes les questions liées au frelon asiatique (identification, remboursement, ...)

- Rappel des principales missions du référent frelon asiatique :

- ▶ Avec l'aide des Mairies, faire la promotion du piégeage des Fondatrices au printemps (avril/mai).
- ▶ En cas de découverte d'un nid, confirmer l'espèce et la hauteur.
- ▶ Mettre à disposition les éléments de choix d'une entreprise en mesure d'assumer la destruction du nid (liste des prestataires référencés).
- ▶ Transmettre à la FDGDON 56 les éventuelles anomalies de destruction et le bilan des destructions en fin d'année.

☞ Proposition de deux actions de lutte contre le frelon asiatique afin de limiter la prolifération et réduire l'impact sur les pollinisateurs et participer à la sécurité publique :



- ▶ **Le piégeage :**

☞ Piégeage des fondatrices au printemps par la population, les agents de collectivités et les apiculteurs à proximité des anciens nids, des arbres à fleurs, des composteurs, ...

Une période limitée de piégeage (avril-mai) et l'utilisation de pièges sélectifs ont, de nouveau, été préconisées afin de limiter l'impact sur l'entomofaune. Des références de pièges sélectifs ou un modèle de fabrication, ont été mis à disposition sur le site internet de la FDGDON 56.

.../...

- ☞ Piégeage auprès des ruchers, par les apiculteurs, durant l'été et l'automne, afin de limiter les attaques sur les abeilles.

Une récente étude, diligentée par le MNHN et l'ITSAP, sur l'évaluation de l'efficacité du piégeage de Printemps des fondatrices de frelons asiatiques, a eu lieu de 2016 à 2019 sur 3 Départements en France (56/64/85). Pour le 56, elle a été réalisée en lien avec la FDGDON et les référents frelons. Les premiers résultats démontrent qu'un piégeage collectif et bien organisé sur un territoire et sur 4 années consécutives, permet une diminution assez importante du nombre de nids.

► **La destruction des nids :**

Une charte de bonnes pratiques de destruction des nids a de nouveau été proposée par la FDGDON 56 aux Entreprises de désinsectisation. Ces professionnels sont donc tenus, pour être référencés par la FDGDON 56, de détenir à minima un Certibiocide, une assurance responsabilité civile et d'avoir une bonne maîtrise d'intervention sur les nids.

Dans la charte figurent notamment les engagements suivants :

► Pour les nids primaires :

La destruction est préconisée lorsque la reine est à l'intérieur du nid, donc préférentiellement le soir.

► Pour les nids secondaires :

L'appel d'un professionnel pour des raisons de sécurité et d'efficacité est recommandé. Le traitement des nids devra être réalisé de préférence le matin ou le soir et, dans la mesure du possible, ceux-ci devront être décrochés sous 10 jours. L'utilisation d'un insecticide contenant des pyrèthres naturels, moins dangereuses pour l'utilisateur et l'environnement, a été fortement recommandée.

Sur la base des préconisations du Comité de Pilotage, des tarifs indicatifs ont été déterminés de façon à éviter les dérives.

Prix maximum autorisé pour les désinsectiseurs ayant signé la charte avec la FDGDON 56 en 2022 (tarifs ne concernant que le frelon asiatique) :

- | | |
|--|------------------|
| ● NIDS PRIMAIRES (situés à moins de 5 mètres et de diamètre inférieur à 10 cm) | 80 € TTC |
| ● NIDS situés à moins de 8 mètres | 118 € TTC |
| ● NIDS situés entre 8 et 20 mètres | 153 € TTC |
| ● NIDS situés à plus de 20 mètres | 215 € TTC |

NB : Exceptionnellement en cas d'intervention difficile, une majoration sur devis pourra être proposée.

.../...



Objectif du référencement :

- Travailler avec des professionnels ayant leur Certification (Certibiocide)
- Mettre à disposition des Collectivités, des Entreprises garantissant une qualité d'intervention tout en respectant des tarifs définis par la FDGDON (Signature d'une charte des bonnes pratiques de destruction avec la FDGDON).

32 Prestataires ont été référencés par la FDGDON 56 en 2022.

COMMUNICATION

Afin d'informer et de sensibiliser les référents, les Mairies et les Communautés de Communes, une documentation complète a été envoyée fin mars 2022. Étaient joints au courrier :

- La synthèse 2021
- La description de l'organisation de la lutte 2022
- La liste des désinsectiseurs référencés FDGDON 56 pour 2022
- La grille tarifaire 2022

L'ensemble de ces documents a également été mis en ligne sur le site internet de la FDGDON 56 :

<http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan/frelon-asiatique>

BILAN

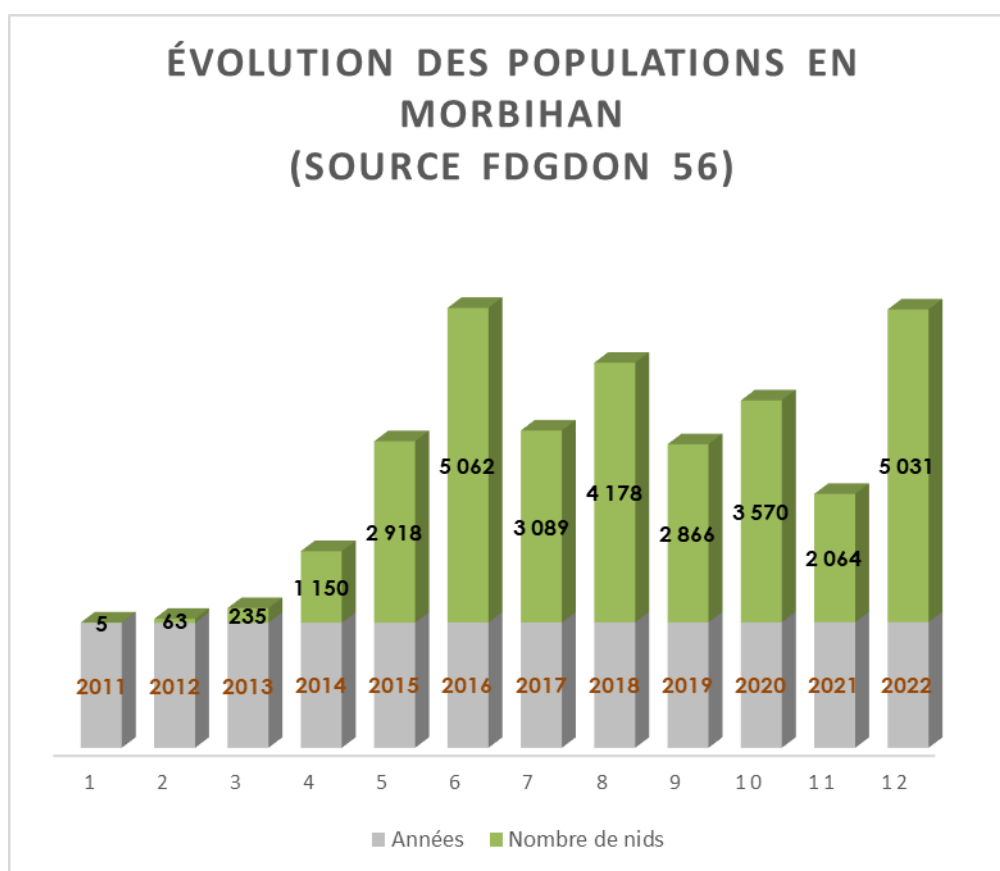
L'ensemble des référents frelon asiatique a reçu, fin novembre, un document à nous retourner afin qu'ils nous fournissent leurs bilans. (Nombre de nids primaires et secondaires, participation financière à la destruction des nids des communes ou com com...).

Les désinsectiseurs référencés par la FDGDON 56 sont également contactés (dans le cadre de la charte, ils s'engagent à nous fournir leur bilan en fin d'année), cela permet d'établir un bilan relativement précis sur l'ensemble du Département.

.../...

La synthèse des éléments collectés est la suivante :

	2022	2021	2020
Nombre de nids primaires recensés et détruits	572	502	433
Nombre de nids secondaires recensés	5 031	2 064	3 570
Nombre de nids secondaires détruits	4 708 (93 %)	1 986 (96%)	3 143 (88%)



On note, pour 2022, une forte hausse des populations par rapport à 2021 (x 2.5).

Les bonnes conditions météorologiques du Printemps 2022 ont été favorables à l'installation des fondatrices et à la prolifération de ce prédateur. Les fortes chaleurs de l'été n'ont que très peu impacté le développement des nids.

Les attaques sur les ruches ont été, par conséquent, beaucoup plus marquées cette année que l'an passé.

.../...

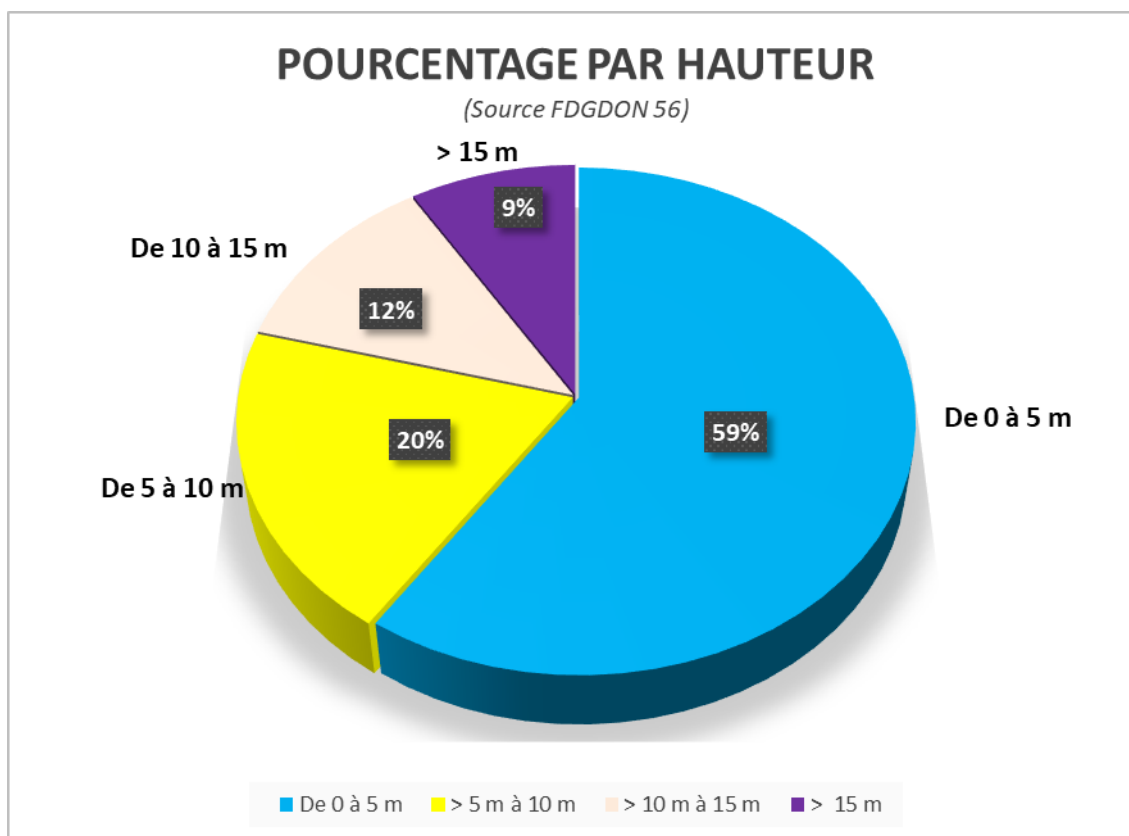
Les zones urbanisées, sont de nouveau plus impactées par la présence du frelon asiatique. Les reines fécondées y trouvent d'excellentes conditions pour leurs refuges hivernaux et leur développement (chaleur, nourriture, support, ...).

La densité (nombre de nids / Km²) est beaucoup plus importante en ville qu'en campagne.

Quelques exemples :

	NIDS 2022	NOMBRE DE NIDS AU KM ²		NIDS 2022	NOMBRE DE NIDS AU KM ²
AURAY	67	9,6	BRECH	34	0,8
LORIENT	132	7,5	CLÉGUEREC	55	0,8
HENNEBONT	91	4,9	PLOUGOUMELLEN	16	0,7
VANNES	155	4,8	SÉGLIEN	12	0,3

⇒ La majorité des nids est de nouveau placée à une hauteur relativement basse cette année, ce qui augmente le risque d'accidents (piqûres).



⇒ Cette année encore, les principaux supports des nids de frelons asiatiques sont en intérieur. Les bâtiments, petits abris, sous toiture et les fenêtres ou volets représentent 51 % des supports recensés. Les 49 % restants concernent des supports extérieurs (arbres et arbustes, haies, et supports proches du sol).

